

École secondaire Grande-Rivière



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 30 avril 2012

Local 141 de l'école

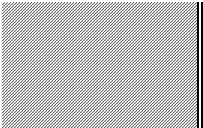
19h15 à 20h54

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Marc Brosseau	Président et parent
2-	Bruno Émond	Parent
3-	Lucie Joyal	Parent
4-	André Maurice	Parent
5-	Alain David	Enseignant
6-	Sonia Gagnon	Enseignante
7-	Bianka Lacasse-Lépine	Enseignante
8-	Marie-Claude Labelle	Enseignante
9-	Dominique Demers	Représentante du personnel professionnel
10-	Michel Parent	Représentant de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

	Monsieur Stéphane Lacasse	Directeur
	Nathalie Brassard	Secrétaire

École secondaire Grande-Rivière

Sont absents :

1-	Nicolas Côté	Parent
2-	Jacques Lamontagne	Parent
3-	Richard Paiement	Parent
4-	Nathalie Chrétien	Enseignante
5-	Éric Labonté	Représentant du personnel de soutien
6-	Frédérique Delisle	Représentant de la communauté
7-	Nikita Camuzanye	Représentant des élèves
8-	Samuelle Duplessis	Représentant des élèves
9-	Louise Popowick	Représentante (EHDA)

Membres du public

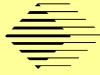

1-	Gilles Chagnon	Commissaire
2-	Jean Malette	Commissaire

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 19h15

1 -	<p>a) Présence et quorum :</p> <p>Le président, Monsieur Marc Brosseau, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 19h15.</p>
2-	<p>Question du public :</p> <p>N/A</p>

École secondaire Grande-Rivière

3-	Adoption de l'ordre du jour
044 - CÉ 20120430-01	<p>CONSIDÉRANT que Monsieur Brosseau, président et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 30 avril 2012;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;</p>
	<div style="text-align: center;">  </div> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Lucie Joyal et appuyée par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité:</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 30 avril 2012;</p> <p style="text-align: center;">En n'y apportant aucune correction.</p> <p style="text-align: center;">Monsieur André Maurice précise qu'il souhaite rencontrer les parents après la séance.</p>
4-	Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire
044 - CÉ 20120430-02	<p>PRÉAMBULE : Monsieur Marc Brosseau s'assure que tous ont reçu une copie du procès-verbal et accorde quelques minutes aux membres pour sa révision. Il s'informe si des corrections sont nécessaires.</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2012 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Sonia Gagnon et appuyée par Madame Dominique Demers, il est résolu à l'unanimité :</p>

École secondaire Grande-Rivière

DE DISPENSER le secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2012;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2012 du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;

En y apportant les modifications suivantes:

À la page 4, Le premier paragraphe des modifications devra se lire comme suit :

« Cette discussion fait suite à une plainte d'un enseignant de français concernant l'usage du Français en classe et à un communiqué de presse émis par la fédération des comités de parents du Québec, concernant l'annonce de la planification de cours d'anglais intensifs à l'intention des élèves de la 6^e année. »

Toujours à la page 4, le dernier paragraphe des modifications devra se lire comme suit :

« À la page 10, au point 5, on devra lire « taux » au lieu de tôt. »

À la page 13, point g) 4, on devra lire :

« Les cours d'été auront lieu à l'École secondaire de l'Île ..»

5- Suivis au procès-verbal

- a) Les résultats du sondage sur le sentiment de sécurité ne sont pas encore disponibles. Nous devrions avoir les résultats pour la prochaine séance.
- b) Le cadre budgétaire a été adopté à la C.S.P.O., sans modifications.

6- Correspondance

- a) Lettre du maire de la Ville de Gatineau remerciant les membres du CE pour leur implication dans, dans le cadre de la semaine de l'action bénévole s'étant déroulée du 15 au 21 avril 2012.
- b) La publication « Le courant » de la commission scolaire est toujours à la disposition des membres.

École secondaire Grande-Rivière

7 a) Approuver la programmation des activités proposées par le directeur :

044 - CÉ
20120430-03

PRÉAMBULE Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres le calendrier des nouvelles activités proposées.

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de Monsieur Stéphane Lacasse, directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur André Maurice et appuyé par Madame Bianka Lacasse-Lépine, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout des activités # 74 et 77 à la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, dont une copie est jointe (no : 1) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2011-2012;

École secondaire Grande-Rivière

7 b) Grève étudiante:

Monsieur Lacasse fait un constat des conséquences appliquées à la suite du mouvement de grève étudiante pendant les heures de classes le 21 mars dernier :

- Près de 800 élèves se sont présentés en retenue, les parents ont semblé généralement en accord avec les sanctions données par l'école.
- Les instigateurs de la grève ont questionné Monsieur Lacasse à propos d'un vote de grève qui pourrait être organisé et souhaitent connaître la position du Directeur.
- Monsieur Lacasse a confirmé à la porte-parole que les élèves avaient la possibilité de faire du piquetage, en dehors des heures de classes (matin, pauses et midi) le tout devant se dérouler selon les règles de société et sans entraves à la circulation des gens à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les sanctions habituelles pour les absences et les retards seraient bien sûr appliquées le cas échéant.
- Il leur a également proposé d'autres idées, par exemple l'organisation d'un débat au cours duquel ils pourraient exprimer leur point de vue.

7 c) Acte d'établissement de l'école

044 - CÉ
20120430-04

PRÉAMBULE la Commission scolaire souhaite modifier l'acte d'établissement de l'école. La nouvelle nomination serait « École secondaire Grande-Rivière » (présentement, école secondaire Grande-Rivière). Le tout étant pour uniformiser les noms légaux des établissements au sein de la Commission scolaire. Monsieur Lacasse consulte les membres.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière a pris connaissance de la proposition que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, nous a communiqué et qui est jointe (no : 2) au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT l'avis dont Monsieur Lacasse, le directeur a bien voulu nous faire part;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Alain David et appuyé par Monsieur André Maurice, il est résolu à l'unanimité:

D'ÊTRE FAVORABLE à la proposition de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais à l'effet de modifier l'acte d'établissement de notre école qui deviendrait effectif pour la prochaine année scolaire.

DE MANDATER Monsieur Stéphane Lacasse, le directeur pour qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Commission scolaire dans les délais prescrits.

7 d) Sondage travail-études

Monsieur Lacasse nous présente les résultats d'un sondage portant sur la conciliation travail-études réalisé auprès de nos jeunes par la table éducation Outaouais.

Ce sondage se veut surtout un portrait indicatif donnant une idée générale sur la conciliation travail-études et ces effets sur la persévérance scolaire.

Monsieur Gilles Chagnon souligne le travail exceptionnel de Madame Isabelle Asselin, agente de développement (CAPS).

7 e) Modification de la répartition du temps

044 - CÉ
20120430-04

PRÉAMBULE Monsieur Stéphane Lacasse présente et explique aux membres les modifications à apporter à la maquette 2012-2013 (matières et répartition du temps alloué). Ces changements affectent certains parcours de formation axés sur l'emploi.

CONSIDÉRANT que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT la modification demandée par le MELS pour accorder la demande de dérogation au projet Pré-Dep;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 89.1 de la *LIP*, les représentants des parents considèrent qu'ils n'ont pas besoin de consulter l'ensemble des parents sur cette question reliée aux services éducatifs et qu'ils sont prêts à donner leur avis pour que le conseil d'établissement puisse approuver ou non le projet déposé par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Sonia Gagnon et appuyée par Madame Marie-Claude Labelle, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER la nouvelle répartition du temps alloué pour le projet Pré-Dep 15 ans telle que proposée par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, pour l'année scolaire 2012-2013, dont une copie est jointe en annexe (no : 2) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

8 -

Les rapports et mots des représentants

a) Rapport du président :

- Le protocole d'aide a été amorcé à l'école, suite au décès tragique de Nicholas Quintal, ancien élève. Des relations d'aide sont disponibles à l'école, tant pour les élèves que pour les membres du personnel qui en éprouveraient le besoin.
- Madame Sylvie Arsenault rejoindra l'équipe de direction de l'école à compter du 1^{er} juillet prochain. Elle remplacera Monsieur Benoit Prud'homme à titre de directrice adjointe au 2^e cycle.

École secondaire Grande-Rivière

b) Rapport du représentant au comité de parents :

Principaux points de la dernière rencontre :

- Plan d'action en lien avec les objectifs du plan stratégique de la Commission scolaire qui sera renouvelé en 2013;
- Consultation concernant les modifications des politiques en matière de services EHDAA;
- Le congrès de la FCPQ se tiendra dans un mois. Si un parent de l'assemblée souhaite participer, il est encore temps;
- Le prix du bénévole de l'année a été remis;

Monsieur Maurice rappelle aux membres qu'ils peuvent soumettre des questions aux divers comités du comité de parents. Il leur fera parvenir la liste des comités par courriel.

c) Rapport du représentant au comité EHDAA :

N/A-

Il est à noter que le procès-verbal de la dernière rencontre du comité est disponible sur le site de la CSPO.

- Le souper de la Francophonie a eu lieu le 27 mars dernier. Monsieur Parent souligne la présence de Monsieur Jaque Parisien à titre de conférencier;
- 3 élèves de l'école ont finalement été inscrits au forum jeunesse du Richelieu international qui se déroulera à Rivière-du-Loup;
- Le traditionnel souper de homard du Club Richelieu aura lieu le 2 juin prochain, à l'École secondaire Grande-Rivière. Monsieur Parent lance l'invitation à tous. Le Club attend encore cette année la visite de Hélène Bourgeois-Leclerc qui participera au souper. Les billets sont au coût de 65\$. Les fonds amassés permettent au Club de remettre des prix aux élèves pour la dictée, le concours littéraire, etc.

e) Mot de la représentante de l'OPP

Madame Joyal nous informe que l'OPP a proposé de faire un bulletin d'information à l'intention des parents avec un lien sur le site web de l'école. Monsieur Maurice suggère que les résultats des matchs des équipes sportives de l'école puissent y apparaître.

Un bon groupe de parents constituait l'OPP cette année et Madame Joyal croit qu'il en sera de même l'an prochain.

École secondaire Grande-Rivière

f) Mot des représentants des élèves

N/A

g) Rapport du directeur

1- La prévision de notre clientèle scolaire pour l'an prochain est actuellement de 1664 élèves. C'est une légère baisse comparativement à cette année, mais une remontée est à prévoir dans les prochaines années.

2- Une conférence portant sur la cyber intimidation, en collaboration avec les services de police, a eu lieu le 28 mars dernier. Une trentaine de parents y ont assisté et ont bien apprécié l'expérience.

3- Tel que précisé précédemment par Monsieur Brosseau, Monsieur Benoit Prud'homme, directeur adjoint au 2^e cycle, nous quitte le 1^{er} juillet. Il entrera en fonction à l'École Rapides-Deschênes. Il sera remplacé par Madame Sylvie Arsenault.

4- L'école travaille présentement pour l'implantation d'une équipe de football. Tout n'est pas encore réglé en ce qui concerne le financement mais on pourrait s'attendre à une annonce officielle au cours des prochaines semaines.

5- Le budget de l'école sera à approuver à la prochaine séance du conseil, avec les paramètres de l'an dernier puisque nous sommes encore en attente des règles budgétaire du Ministère.

6- Une formation « code blanc » (confinement) sera dispensée par le service de police aux membres du personnel le 7 mai prochain. Une formation sur le développement pédagogique aura également lieu.

7- L'horaire des examens est présentement disponible sur le site web de l'école. La période d'examen se déroulera du 11 au 21 juin.

8- Une exposition fort intéressante, préparée par des membres du personnel et portant sur l'histoire du théâtre à l'école a été présentée le 5 avril dernier.

9- La convention de gestion sera à réviser cette année en fonction des objectifs ciblés. Les enseignants seront consultés le 18 mai prochain.

10- Le traditionnel « spectacle des profs » a eu lieu les 19 et 20 avril derniers et ce fut un franc succès. Bravo à tous les membres du personnel impliqués dans ce beau projet.

11- Un regroupement des anciens de l'école a été constitué à la suite des fêtes du 35. Un amical de l'école aura son espace sur notre site web.

École secondaire Grande-Rivière

12- L'équipe de direction de l'école a tenu son « lac-à-l'épaule » dernièrement. Ces 2 journées de travaux et de réflexions afin de faire un bilan et établir les priorités pour l'année suivante.

13- Deux activités ont eu lieu pour les élèves du programme général : Une présentation d'un groupe de percussionnistes « Bam » et une autre par le « Zoo des reptiles ».

14- Monsieur Lacasse nous informe qu'un portail sur le site web pourrait être disponible à la prochaine rentrée.

16- Le ratio enseignant-élèves au niveau du 1^{er} cycle a été modifié pour l'an prochain. On pourra donc s'attendre à des classes de 30 élèves pour la rentrée.

9- Affaires nouvelles:

NIL

10- Levée de la séance : 20 h 54



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Bruno Emond et appuyé par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 20h54.

Adopté le

Monsieur Marc Brosseau, président

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur

Date

École secondaire Grande-Rivière

Item à l'ordre Du jour	No de l'annexe	Sujet de l'annexe
1-a	I	Liste des présences
7-e	2	Modification- Maquette 2012-2013

Document en pièce jointe
1 - Programmation des activités
2 - Modification de l'acte d'établissement